

Article 59: Îlot déstructuré

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly



Carte 181 Îlot 33095-05-C

Bâtiment potentiel : 42

Bâtiment construit : 63

Note : Lotissement possible

Caractérisation : Îlot de consolidation

Service :

MRC de Lotbinière
Règlement numéro 211-2009
Carte 181
Cette carte en annexe fait partie intégrante du règlement numéro 211-2009, lequel ajoute ladite carte au règlement 172-2005, le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).
9 septembre 2009
Authentifiée ce jour _____ 2009.
Maurice Sénécal, préfet
Daniel Patry, directeur général

Les limites des unités d'évaluation et de cadastre pour les municipalités non renouvelées sont approximatives.³¹
La délimitation des îlots déstructurés a donc été faite en fonction de la photographie aérienne.³⁰
En cas de divergence, les limites de l'îlot prime sur toutes autres limites.

- Légende**
- Limite municipalité
 - Unité d'évaluation
 - Cadastre
 - Ilots déstructurés
 - Limite périmètre urbain
 - Isophone 55 dba
 - Falaise
 - Terrain 15ha et plus
 - Bâtiments îlots construits
 - Bâtiments îlots potentiels



1:5 000